

Le Comité reçoit une communication de M. l'inspecteur Primeau concernant des cours de vacances, et M. Jules-Edouard Prévost donne avis de motion qu'à la prochaine réunion de ce Comité, il soumettra à son approbation un vœu favorisant les "Cours de vacances" aux institutrices par MM. les inspecteurs d'écoles.

Séance du 24 septembre 1914.

(Après-midi)

PRÉSENTS: M. le Surintendant de l'Instruction publique, président; Mgr l'archevêque de Montréal; Mgr l'évêque de Rimouski, Mgr l'évêque de Nicolet, Mgr l'évêque de Mont-Laurier, Mgr Routhier, Mgr Baril, Mgr Têtu, M. l'abbé Lindsay, M. John Ahern, Mgr Th.-G. Rouleau, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le Comité confère le titre d'ÉCOLE MODÈLE aux institutions suivantes:

- Comté de Champlain.*—St-Adelphe, mod. mixte, école No 1.
Comté de Drummond.—Kingsey-Falls, mod. mixte, école No 1.
Comté de Drummond.—St-Fulgence No 1, mod. filles.
Comté de Frontenac.—St-Ludger, mod. mixte, école No 1.
Comté de Frontenac.—St-Sébastien, mod. mixte, école No 1.
Comté de Labelle.—Notre-Dame-de-la-Salette, mod. mixte, école No 1.
Comté de Labelle.—Notre-Dame-du-Laus, mod. mixte, école No 1.
Comté de Lac-St-Jean.—St-Méthode, mod. mixte, école No 1.
Comté de Laval.—Youville (N.-D.-Perp.-Secours), mod. couvent.
Comté de Lévis.—Lauzon, mod. filles, école No 6.
Comté de Lotbinière.—St-Edouard, mod. filles.
Comté de Matane.—Dalibauve, mod. mixte, école No 1.
Comté de Matane.—Matane, mod. mixte, école indépendante.
Comté de Matane.—St-Damase, mod. mixte, école No 1.
Comté de Mégantic.—St-Maurice-de-Thetford, mod. mixte, école No 1.
Cité de Montréal.—Ecole Plessis, mod. garçons.
Cité de Montréal.—Ecole Salaberry, mod. garçons.
Cité de Montréal.—Ecole Chauveau, mod. garçons.
Cité de Montréal.—Ecole Ste-Croix, mod. garçons.
Cité de Montréal.—Ecole Ste-Hélène, mod. garçons.
Cité de Montréal.—Ecole St-Joseph, mod. garçons.
Cité de Montréal.—Ecole St-Joseph, (Longue-Pointe), mod. garçons.
Cité de Montréal.—Ecole St-Charles, mod. garçons.
Cité de Montréal.—Ecole N.-D.-du-Perpt.-Secours, mod. filles.
Comté de Montréal-Maisonneuve.—St-Grégoire-le-Thaumaturge, Ecole Ste-Famille, mod. filles.
Comté de Montréal-Maisonneuve.—Maisonneuve, Ecole Ste-Emélie, mod. filles.
Comté d'Ottawa.—Hull, cité, mod. garçons, école Cauvin.
Comté d'Ottawa.—Northfield, mod. mixte, école No 3.
Cité de Québec.—Orphelinat St-Sauveur, mod. mixte.
Comté de Richmond.—St-Frs.-Xavier-de-Brompton, mod. mixte, école No 2.
Comté de Rimouski.—St-Mathieu, mod. mixte, école No 1.
Comté de Rimouski.—St-Rosaire, mod. mixte, école indépendante.
Comté de Rimouski.—St-Valérien, mod. mixte, école No 1.
Comté de St-Hyacinthe.—St-Charles-sur-Richelieu, mod. filles.
Comté de St-Hyacinthe.—Girouard, Ecole Larocque, mod. filles.
Comté de Sherbrooke.—Sherbrooke, Ecole Quart. Centre, mod. garçons.
Comté de Sherbrooke.—Sherbrooke-Ouest, mod. filles.
Comté de Témiscamingue.—Guigues, mod. garçons.
Comté de Témiscouata.—Fraserville, mod. garçons, école indépendante.